

Tél: +45 39 15 52 00 revisionsaktieselskab koebenhavn@bdo.dk www.bdo.dk BDO Statsautoriseret Havneholmen 29 DK-1561 København V CVR-no. 20 22 26 70

Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme VESTERGADE 16, 2ÈME ÉTAGE DK-1456 COPENHAGUE K

COMPTES ANNUELS 2020



SOMMAIRE

	Page
Informations générales sur la Fondation	
Informations générales sur la Fondation	3
Déclaration et rapport	
Déclaration du Conseil d'administration et de la direction relative au rapport annuel	4
Rapport du commissaire aux comptes indépendant	5-6
Commentaire de la direction	
Commentaires du Conseil d'administration et de la direction	7
États financiers 1er janvier - 31 décembre	
Compte de résultat 2020	8-9
Bilan au 31 décembre 2020	10
Notes	11-13
Règles et méthodes comptables	14-15



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA FONDATION

Fondation

Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de

l'Homme

Vestergade 16, 2ème étage DK-1456 Copenhague K

No au registre central du commerce : 28 47 85 26

Lieu d'immatriculation : Copenhague Date de creation : 26 novembre 2004

Téléphone: +45 32 64 17 26 Fax: +45 32 64 17 02

Site Internet: http://emhrf.org/fr/

Conseil d'administration

Driss El Yazami, président

Christine Martha Merkel, vice-présidente

Kamel Jendoubi, trésorier

Hanny Megally Lynn Welchman Bahey Eldin Hassan Khémaïs Chammari

Leila Rhiwi Bassma Kodmani Souhayr Belhassen Marc Schade-Poulsen

Habib Nassar

Direction

Anne-Sophie Schaeffer, Directrice des programmes

Raffaele Timpano, Directeur financier

Commissaire aux comptes

BDO Statsautoriseret revisionsaktieselskab Havneholmen 29

DK-1561 Copenhague V



Bassma Kodmani

DÉCLARATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION RELATIVE AU RAPPORT ANNUEL

Le Conseil d'administration et la direction ont examiné et adopté aujourd'hui le rapport annuel de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme pour la période qui a commencé le 1^{er} janvier et s'est terminé le 31 décembre 2020.

Le rapport a été établi conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés.

Nous considérons que le rapport annuel donne une image fidèle et exacte de la situation financière au 31 décembre 2020 et du bilan de l'exercice de la Fondation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.

Nous estimons que les commentaires de la direction présentent un exposé fidèle des éléments et des conditions mentionnés dans le présent rapport.

Copenhague, le 7 mai 2021 Direction: Anne-Sophie Schaeffer Raffaele Timpano Directeur financier Directrice des programmes Conseil d'administration: Driss El Yazami Christine Martha Merkel Kamel Jendoubi Président Trésorier Vice-présidente Lynn Welchman Bahey El Din Hassan Hanny Megally Habib Nassar Khémaïs Chammari Leila Rhiwi

Souhayr Belhassen

Marc Schade-Poulsen



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Conseil d'administration de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme

Avis

Nous avons vérifié les comptes de la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseurs des droits de l'Homme pour l'exercice financier 01.01.2020 - 31.12.2020, comprenant les règles et méthodes comptables, le compte de résultat, le bilan et les notes. Les comptes ont été préparés conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés. Selon notre appréciation, les présents comptes donnent une image fidèle et exacte de la situation financière de la Fondation au 31.12.2020 ainsi que du bilan de l'exercice financier 01.01.2020- 31.12.2020 conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés.

Base pour la formulation de notre opinion

Nous avons mené notre audit conformément aux normes internationales d'audit et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark. Nos responsabilités en vertu de ces normes et exigences sont décrites plus en détail dans la section du présent rapport du commissaire aux comptes relative aux Responsabilités du commissaire aux comptes pour la vérification des états financiers. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA) et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous pensons que les informations probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à la formulation de notre opinion.

Les responsabilités du Conseil d'administration et de la direction en lien avec les états financiers

Le Conseil d'administration et la direction sont responsables de la préparation des comptes qui donnent une image fidèle et exacte de la situation conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés, et du contrôle interne que le Conseil d'administration et la direction estiment nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Dans la préparation des états financiers, le Conseil d'administration et la direction doivent évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, et de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et d'utiliser le principe comptable dit « de continuité d'exploitation » pour la préparation des états financiers, à moins que le Conseil d'administration et la direction aient l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses opérations, ou ne disposent d'aucune autre solution alternative réaliste que de le faire.

Responsabilités du Commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou une erreur, et d'émettre un rapport d'audit qui intègre notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark détectera toujours une anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influent sur les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit mené conformément aux normes ISA et aux exigences supplémentaires applicables au Danemark, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve de scepticisme professionnel tout au long de l'audit. De plus, nous procédons aux mesures suivantes :

• Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives des états financiers, qu'elles soient dues à une fraude ou une erreur, concevoir et exécuter des procédures d'audit en réponse à ces risques et obtenir les informations probantes suffisantes et appropriées qui servent de base à la formulation



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

de notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une erreur car la fraude peut impliquer une collusion, une contrefaçon, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit adaptées aux circonstances, mais pas dans l'objectif d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Évaluer la pertinence des règles et méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration et la direction.
- Conclure sur la pertinence de l'utilisation par le Conseil d'administration et la direction du principe comptable dit « de continuité d'exploitation » dans la préparation des états financiers et, sur la base des informations probantes obtenues, s'il existe une incertitude significative liée à des événements et à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à assurer la continuité de ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes fournies dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont basées sur les informations probantes obtenues à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des évènements ou des conditions futurs peuvent entraîner la cessation des activités de la Fondation.
- Évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations figurant dans les notes, et si les états financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui donne une image exacte et fidèle.

Nous communiquons avec ceux chargés de la gouvernance concernant, entre autres, la portée prévue et le calendrier de l'audit et les conclusions significatives de l'audit, y compris les lacunes importantes relatives au contrôle interne qui seront identifiées lors de notre audit.

Déclaration concernant les commentaires du Conseil d'administration et de la direction

Le Conseil d'administration et la direction sont responsables des commentaires du Conseil d'administration et de la direction.

Notre avis sur les états financiers ne couvre pas les commentaires du Conseil d'administration et de la direction, et nous n'exprimons aucune forme de conclusion assortie d'assurance à ce sujet.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les commentaires du Conseil d'administration et de la direction et, ce faisant, à examiner si les commentaires du Conseil d'administration et de la direction sont matériellement cohérents avec les états financiers ou si nos connaissances acquises lors de l'audit, ou à une autre occasion, semblent comporter des anomalies significatives.

En outre, il nous incombe de déterminer si les commentaires du Conseil d'administration et de la direction fournissent les informations requises en vertu des principes comptables généralement reconnus.

Sur la base du travail que nous avons effectué, nous concluons que les commentaires du Conseil d'administration et de la direction sont conformes aux états financiers et ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus. Nous n'avons pas identifié d'anomalies significatives dans les commentaires du Conseil d'administration et de la direction.

Copenhague, le 7 mai 2021

BDO Statsautoriseret revisionsaktieselskab CVR no. [numéro d'immatriculation de l'entreprise]22 20 26 70

Henrik Brünings Expert-comptable habilité par l'État Numéro d'identification (MNE) : 3106



COMMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTION

Il est de l'avis du Conseil d'administration et de la direction que l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de la situation financière de la Fondation, des résultats de l'exercice et des développements sur le plan financier sont divulguées dans les états financiers et dans les présents comptes annuels.

Après la date de clôture du bilan, aucun événement significatif qui puisse être considéré comme ayant un impact significatif sur l'évaluation des états financiers n'est intervenu.

Principale activité

La Fondation a pour objectif de soutenir les organisations et défenseurs des droits humains dans la région euro-méditerranéenne.

La Fondation est établie en tant qu'organisation indépendante dotée de la personnalité morale au Danemark et le Conseil d'administration, la plus haute autorité de la Fondation, est constitué d'un nombre égal de membres résidents et non-résidents de l'UE qui exercent leur fonction à titre bénévole.

Pour une description plus détaillée des activités, nous vous invitons à vous référer au « Rapport annuel d'activités » qui est publié sur le site Web (http://emhrf.org/), ou qui peut être obtenu auprès du Secrétariat à Copenhague.

Les développements sur le plan financier et les activités en 2020

Les activités de la Fondation ont bien avancé et ont augmenté de 17 % en 2020, par rapport à 2019. Les activités et services en appui aux défenseurs des droits humains (DDH) ont représenté 76 % du budget global de la Fondation, alors que les dépenses administratives et de personnel ont été plafonnées à 24 %. Le résultat de l'exercice est de 22 249 EUR, ce qui augmentera les ressources en capital distribuable.

Les développements attendus

Pour l'exercice financier 2021, le Conseil d'administration et la direction envisagent une légère augmentation de l'activité, notamment en ce qui concerne les appuis urgents aux DDH, suite à la décision prise aux réunions du Conseil d'administration en octobre, novembre et décembre 2020. Comme en 2020, le résultat de l'exercice devrait afficher un léger bénéfice permettant de renforcer les fonds propres de la Fondation.

Au cours de l'année 2020 la Fondation a signé de nouveaux contrats avec :

- l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) pour les années 2020-22 ; et avec
- •les Fondations Open Society pour les années 2020-21.

La Fondation a également continué de bénéficier d'un « financement de base » de la part du Sigrid Rausing Trust.

Elle a également reçu des financements pour des projets spécifiques de la part de la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération Suisse, du ministère danois des Affaires étrangères (DAPP), de la Commission européenne (IEDDH - DG NEAR), du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, du Rockefeller Brothers Fund et du National Endowment for Democracy.

La plupart de ces partenariats se poursuivront en 2021.

Comme en 2020, la pandémie de la COVID-19, qui n'a pas épargné les zones géographiques où la Fondation exerce ses activités, continuera d'avoir un impact en 2021. Néanmoins, le Conseil d'administration a décidé de maintenir ses activités de base et ses appuis disponibles pour les acteurs de la société civile, notamment les DDH et les ONG les plus touchés et les plus vulnérables, tout en adaptant ses opérations et en mettant en place des solutions alternatives aux réunions physiques pour maintenir le plus haut niveau de cohésion, de réactivité et de coordination.



COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	Notes	2020 EUR	2019 EUR
Subventions affectées aux recettes	1 6	3,165,647 0	2,667,301 5,000
TOTAL DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION		3,165,647	2,672,301
Salaires			
Directeur/rice des programmes		79,171	102,913
Coordinateur/rice régional.e Mashreq		79,973	71,104
Coordinateur/rice régional.e Mashreq		59,528	49,545
Coordinateur/rice régional.e Mashreq		64,476	52,924
Assistant.e régional.e		39,386	0
Consultant.e régional.e Maghreb		34,540	29,219
Coordinateur/rice régional.e Maghreb		19,887	18,818
Coordinateur/rice régional.e Maghreb		16,647	16,151
Directeur/rice administratif/ve et financier/ère		94,041	42,924
Chargé.e de l'administration et des finances		58,365	76,234
Chargé.e d'administration des appuis		46,412	35,953
Stagiaires et étudiant.e.s		0	6,525
Services comptables externes		41,361	28,534
Total des salaires		633,788	530,843
Activités de soutien aux défenseurs des droits humains (DDH)			
Appuis urgents aux DDH		332,980	254,816
Appuis stratégiques aux DDH		1,986,927	1,527,601
Engagements annulés soutien stratégique aux DDH		-14,085	-29,439
Coûts financiers liés aux appuis alloués		15,132	10,482
Suivi du soutien aux DDH (y compris visites)		3,056	8,978
Réunions du Conseil d'administration		11,364	63,331
Accompagnement personnalisé des ONG en exil		0	46,171
Accompagnement personnalisé des ONG locales		0	28,128
Séminaires de réflexion et réunions des comités		11,885	43,336
Réunions avec partenaires (y compris collecte de fonds)		122	5,098
Total Activités de soutien aux DDH		2,347,381	1,958,503
Autres dépenses/services liés aux activités			
Frais d'adhésion à divers réseaux de Fondations		3,825	5,435
Consultations temporaires/contributions de chercheurs		1,000	4,392
Traductions		31,816	34,242
Autres dépenses/services liés aux activités		0	6,945
Information, publication (y compris site Web)		2,475	537
Total autres dépenses/services		39,116	51,551
Administration		24 040	24 547
Audit		24,948	24,567
Maintenance d'un forum sécurisé et d'un site web		210	5,037
Services informatiques		17,223	19,077
Loyers		39,972	36,981
Frais et fournitures de bureau		17,972	18,256
Frais financiers liés à l'administration et aux salaires		4,333	2,130
Autres		18,456	25,355
Total administration		123,113	131,403
TOTAL DES DÉPENSES D'EXPLOITATION		3,143,398	2,672,301
BÉNÉFICES AVANT POSTES FINANCIERS		22,249	0



COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	Note	2020 EUR	2019 EUR
BÉNÉFICES AVANT POSTES FINANCIERS		22,249	0
Produits financiers	2	0 0	0 0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE FINANCIER		22,249	0
PROPOSITION DE RÉPARTITION DES BÉNÉFICES			
Capital distribuable		22,249	0
		22,249	0



BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIFS	Note	2020 EUR	2019 EUR
Avoirs en banque, capital social	3	41,313 41,313	41,232 41,232
Créances	4 3	383,253 1,882,978 2,266,231	103,470 2,444,534 2,548,005
ACTIFS		2,307,544	2,589,237
FONDS PROPRES ET PASSIF			
Capital socialCapital disponible	5 5	41,313 36,906	41,313 14,657
FONDS PROPRES		78,219	55,970
Provisions pour appuis alloués	6	0	0
PROVISIONS		0	0
Provisions pour congés payés à long terme Dettes à long terme		23,036 23,036	8,266 8,266
Engagements envers les bénéficiaires d'appuis	7 8	1,340,607 762,065 103,617 2,206,289	1,018,390 1,433,795 72,816 2,525,001
TOTAL DU PASSIF		2,229,325	2,533,267
FONDS PROPRES ET PASSIF		2,307,544	2,589,237



NOTES

NOTES	2020	2010	Note
	2020 EUR	2019 EUR	Note
	LOK	LOIX	
Subventions affectées aux recettes			1
Agence suédoise de coop. internationale au développement (SIDA)	683,472	765,293	
Direction du développement et de la coopération helvétique (DDC)	597,076	678,377	
Ministère danois des Affaires étrangères (DAPP-HRDC)	305,328	316,984	
Sigrid Rausing Trust (SRT)	319,774	54,882	
Commission européenne, Égypte	332,881	171,476	
Commission européenne, Mécanisme de l'UE sur les DDH (2018-19)	0	138,475	
Commission européenne, Mécanisme de l'UE sur les DDH (2019-22)	383,407	84,229	
Fondations Open Society (OSF 2017-19)		,	
	0	167,022	
Fondations Open Society (PTS 2019)	0	200,316	
Fondations Open Society (MENA 2020-21)	258,316	0	
Fondations Open Society (HRI 2020-21)	51,483	0	
Fondations Open Society (OSF ASCOM)	1,252	0	
Rockefeller Brothers Fund (RBF)	67,735	0	
National Endowment for Democracy (NED)	46,624	52,499	
Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Syrie	118,298	77,708	
Remboursements de subventions	0	-39,960	
	3,165,647	2,667,301	
Produits financiers			2
Produits des intérêts, banques	0	0	
	0	0	
	U	U	
Avoirs on banque et en saisse			3
Avoirs en banque et en caisse Restreints			3
	44 242	44 222	
Jyske Bank A/S 8751 118812-6 (DKK)	41,313	41,232	
	41,313	41,232	
Discounit I an			
Disponibles	247 524	2/2 277	
Jyske Bank A/S 7851 118883-7 (DKK)	316,531	363,377	
Jyske Bank A/S 7851 120070-7 (EUR)	1,324,257	1,483,303	
Jyske Bank A/S 5078 102123-8 (EUR) ¹	0	32	
Jyske Bank A/S 5078 103416-5 (EUR) ²	0	257,645	
Jyske Bank A/S 5078 105732-3 (EUR) ³	0	245,386	
Jyske Bank A/S 5078 110139-4 (EUR) ⁴	0	49,05	
Jyske Bank A/S 5078 122150-5 (DKK)⁵	0	41	
Jyske Bank A/S 5078 123061-5 (DKK)	178,238	46,264	
Paris Bank EUR 41020034974	30,408	10,146	
PFS e-Wallet	32,000	34,653	
Petite caisse	1,535	3,640	
	4 000 070	2 444 524	
	1,882,978	2,444,534	

¹ Compte fermé en 2020 ² Compte fermé en 2020

³ Compte fermé en 2020

⁴ Compte fermé en 2020

⁵ Compte fermé en 2020



NOTES

	2020 EUR	2019 EUR	Note
Créances			4
Commission européenne, Égypte	28,635	0	-
Commission européenne, Libye	0	13,621	
Commission européenne, Mécanisme de l'UE sur les DDH (2018-19)	35,550	0	
Commission européenne, Mécanisme de l'UE sur les DDH (2019-21)	205,693	0	
Ministère danois des Affaires étrangères	69,014	69,334	
National Endowment for Democracy (NED)	0	6,232	
Autres	44,361	14,283	
, ad. es.	•	•	
	383,253	103,470	
Fonds propres			5
	Canital	Total	
Canital cocial	Capital	Total	
Capital social EUR	disponible EUR	capital EUR	
EUK	LUK	EUK	
Fonds propres au 1 ^{er} janvier 2020	14,657	55,970	
Résultats financiers	22,249	22,249	
Fonds propres au 31 décembre 2020	36,906	78,219	
11,515	20,700	70,217	
	2020	2019	
	EUR	EUR	
	LOIX	LOIN	
Provisions pour appuis alloués			6
Provisions au 1 ^{er} janvier 2020	0	5,000	Ū
Appuis alloués en 2020	0	-5,000	
Appuis attoues en 2020	U	-3,000	
	0	0	
Subventions payées d'avance			7
Agence suédoise de coop. internationale 2017-2019	44,603	0	
Commission européenne, Égypte	0	66,385	
Commission européenne, Mécanisme de l'UE sur les DDH	0	131,369	
Sigrid Rausing Trust (SRT)	0	319,774	
Fondations Open Society (MENA 2020-21)	12,028	270,343	
Fondations Open Society (HRI 2020-21)	50,845	0	
Direction du développement et de la coopération helvétique (DDC)	654,590	459,444	
Rockefeller Brothers Fund	0	68,182	
Ministère français de l'Europe et des affaires étrangères, Syrie	0	118,298	
	762,065	1,433,795	



NOTES

	2020 EUR	2019 EUR	Note
Autres passifs			8
Impôts sur le revenu et charge sociales dus	38,693	8,332	_
Réserve pour congés payés	6,594	14,860	
Fournisseurs	25,021	4,745	
Fin d'exercice des autres créditeurs ⁶	0	24,816	
EuroMed Droits ⁷	0	11,812	
Audit ⁸	0	8,250	
Autres	33,309	0	
	103,617	72,816	
	SEK	EUR	
Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) (Contribution n° 11111 - 2020-2022)			
Solde au 1 ^{er} janvier 2020	0	0	
Reçu de SIDA le 4 novembre 2020	7,566,666	728,075	
Dépensé en 2020.	-7,103,120	-683,472	
Solde au 31 décembre 2020	463,546	44,603	

⁶ Inclus dans les fournisseurs à partir de 2020

Inclus dans les fournisseurs à partir de 2020
 Inclus dans les fournisseurs à partir de 2020



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les présents comptes annuels ont été préparés conformément à la loi danoise sur les fondations et certaines associations, y compris les dispositions relatives aux principes comptables généralement acceptés.

Les comptes annuels sont présentés en euros (EUR). La Fondation a utilisé le taux suivant pour convertir les couronnes danoises (DKK) en euros (EUR) :

Taux utilisé DKK - EUR = 7,45

Les dépenses dans d'autres devises sont converties au taux de change mensuel d'Infoeuro.

Comptabilisation et évaluation

Un actif est inscrit au bilan dès lors qu'il est probable, à la suite d'un événement antérieur, que des avantages économiques futurs rentreront dans les comptes de la Fondation et que la valeur de l'actif peut être évaluée de manière fiable.

Un passif est inscrit au bilan lorsque la Fondation a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement antérieur et qu'il est probable que des avantages économiques futurs sortiront des comptes de la Fondation et que la valeur du passif peut être évaluée de manière fiable.

Les recettes sont comptabilisées dans le compte de résultat lorsqu'elles sont acquises, tandis que les coûts sont comptabilisés en fonction des montants attribuables à cette période.

COMPTE DE RÉSULTAT

Résultat d'exploitation

Les subventions des donateurs sont comptabilisées au prorata des coûts encourus pendant l'année. Les recettes sont comptabilisées au fur et à mesure que les subventions sont comptabilisées et utilisées à des fins appropriées.

Coûts salariaux

Les coûts salariaux comprennent les salaires et les traitements, ainsi que les cotisations de sécurité sociale, de retraite et les autres avantages éventuels pour les employés de la Fondation.

Activités en soutien aux DDH

Les dépenses liées aux activités d'appui aux DDH comprennent :

- Les appuis urgents et stratégiques alloués aux défenseurs et aux organisations de défense des droits humains, incluant les coûts afférents ;
- Les activités de suivi, d'accompagnement personnalisé, les réunions et les séminaires organisés pour les défenseurs et les organisations de défense des droits humains.

Les coûts des appuis sont comptabilisés lorsque l'appui est approuvé par le Conseil d'administration, soit par le biais de consultations électroniques, soit lors de réunions du Conseil d'administration. En cas d'annulation partielle ou totale d'appuis approuvés au cours des années précédentes, le montant annulé est déduit des appuis de l'année, sous la rubrique : *Engagements annulés soutien stratégique aux DDH*.

Autres dépenses liées aux activités

Les autres dépenses liées aux activités incluent les frais d'adhésion à des réseaux, les traductions, etc.

Dépenses administratives

Les dépenses administratives incluent les dépenses liées aux activités ordinaires de la Fondation, y compris les charges locatives pour les locaux, les fournitures de bureau, le soutien informatique, et les frais d'audit, etc.



Produits financiers

Les produits financiers comprennent les produits des intérêts et les gains en capital net sur les opérations en devises étrangères.

Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts, les frais bancaires et les pertes en capital nettes sur les opérations en devises étrangères.

Impôts sur le revenu

Les impôts de l'exercice, constitués des impôts exigibles au titre de l'exercice, sont comptabilisés dans le compte de résultat selon la part attribuable aux bénéfices imposables de l'exercice.

BILAN

Créances

Ce poste comprend les créances relatives aux avances sur salaires, aux impôts et contributions avancés et à rembourser, ainsi que les frais prépayés pour les projets non encore remboursés par les donateurs.

Les créances sont évaluées au coût amorti, ce qui équivaut habituellement à la valeur nominale moins les dépréciations pour créances douteuses et irrécouvrables.

Liquidités

Les liquidités comprennent les dépôts bancaires et l'encaisse.

Provisions

Les provisions comprennent les réserves pour les versements futurs d'appuis.

Engagements envers les bénéficiaires d'appuis

Les engagements envers les bénéficiaires comprennent les montants des appuis qui n'ont pas encore été versés (dans leur intégralité) mais qui ont été approuvés par le Conseil d'administration à la date de clôture du bilan.

Subventions payées d'avance

Ce poste comprend les versements reçus des donateurs qui n'ont pas encore été dépensés mais qui sont engagés tout de même dans le cadre des projets.

Autres passifs

Ce poste présente le solde relatif aux autres passifs de la Fondation tels que : les fournisseurs, les provisions pour congés payés, les impôts et contributions dus, etc. Ils sont évalués au coût amorti, qui correspond généralement à la valeur nominale.